

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICE - MOE

Procédure adaptée en application l'article R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Pouvoir adjudicateur :

UNICIL SA D'HLM

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché et description du marché :

Le présent marché a pour objet un marché de maîtrise d'œuvre complète pour la réhabilitation thermique de 152 logements répartis sur 13 résidences pour le compte de la SA d'HLM UNICIL.

Le présent marché est composé de deux lots :

- Lot 1 : MOE pour la réhabilitation thermique de 5 résidences composées de 69 logements situées dans Marseille
- Lot 2 : MOE pour la réhabilitation thermique de 8 résidences composées de 83 logements situées hors Marseille

N°25-617

Procédure :

La consultation est passée par procédure adaptée en application l'article R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Lieu d'exécution : Patrimoine UNICIL

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Lien : SA-HLM-UNICIL_13_20260504W2_01

Critères de choix :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants :

1- Critère n° 1 : Le prix des prestations - coefficient de pondération 50% ;

2- Critère n° 2 : La valeur technique - coefficient de pondération 40%. Le jugement de ce critère est basé sur le mémoire technique de 10 pages maximum du candidat, et se décompose de la façon suivante :

- Le milieu occupé : méthodologie spécifique mise en œuvre pour le suivi d'une opération en milieu occupé avec réduction des nuisances et intervention dans les logements **coefficient de pondération 15 %**
- Les moyens humains et matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché, par tâches et par opérations : **coefficient de pondération 20 % ;**
- Le respect du nombre de pages et du cadre du mémoire technique : **coefficient de pondération 5 %.**

3- Critère n° 3 : La démarche environnementale (RSE) : coefficient de pondération 10 %.

La démarche RSE et les efforts en matière de qualité environnementale démontrés par le candidat pour l'exécution du marché. Par exemple (liste non exhaustive) :

- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
- Le réemploi,
- Gestion des déchets de chantier (tri, traçabilité, évacuation),
- L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
- Dispositifs internes de suivi qualité et sécurité,
- Éventuelles certifications ou labels détenus par l'entreprise (ISO, Qualibat, etc.).

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

Date limite de remise des offres : **18 juin 2026 à 12h00**